PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

Séance extraordinaire
28 Novembre 2017

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue au lieu ordinaire des sessions, le mardi 28 juin 2017 à 20h00, à la salle du conseil de l'édifice municipal, située au 12 rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts.

Sont présents : Benoit Ladrie, Langis Proulx, Dave Côté, Julie Lacroix-Danis, Nicole Després, Denyse Leduc

Tous, formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Detroz

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés., fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h00.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AINSI QUE LA CONFIRMATION DU REFUS DE L'AVIS DE CONVOCATION
Résolution No 182-17

Le maire donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Il est proposé par Dave Côté, et résolue à l'unanimité des conseillers présents. Les membres du conseil affirment avoir refusés l'avis de convocation.

PROPOSITION D'OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ÉTUDE GÉOMATIQUE POUR LA «CONSTRUCTION DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL ET D'UN BIBLIOTHÈQUE».
Résolution No 183-17

Il est proposé par Julie Lacroix-Danis et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts, accepte la proposition d'offres de services professionnels, de l'entreprise GHD Consultants Ltée, au coût de quatre mille deux cents cinquante dollars (4 250$)avant taxes, pour le projet «*CONSTRUCTION DE L'ÉDIFICE ET D'UNE BIBLIOTHÈQUE ».* L'étude en géotechnique présente vise à déterminer les caractéristiques géotechniques des sols et du roc en place ainsi que les conditions d'eau souterraine et une déclaration de la classification sismique du site.

LEVÉE DE LA SÉANCE
Résolution No 184-17

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Dave Côté que la séance soit levée. Il est 20h04.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 2017

. . . . . .
Yves Detroz, Maire

. . . . . .
Nadia Lavoie, Dir. gén. / Sec.-très.